



## DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTEAISE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582\_de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTEAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, du **17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours**.

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées.

Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie :

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 ;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Bellentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5889>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

**A la mairie de LA PLAGNE TARENTEAISE** aux horaires suivants :

- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement - , à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5889>
- par voie électronique : [enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr)